




École De la Petite-Bourgogne

OCTOBRE 2020

INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
	 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE			BULLETIN PRÉLIMINAIRE
12	13	14	15	16
 Action de grâce CONGÉ POUR TOUS !		18h30 : Première rencontre du conseil d'établissement		
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30
				FÊTE DE L'HALLOWEEN À L'ÉCOLE 

Stationnement de l'école : Sécurité et rappels importants

Par mesure de sécurité, merci de rappeler à vos enfants de **ne pas circuler dans le stationnement** lorsqu'ils arrivent à l'école ou lorsqu'ils quittent. C'est une question de sécurité...

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner votre voiture dans le stationnement réserver au personnel de l'école**. Certains matins, nous manquons de places pour les voitures du personnel. **Un débarcadère pour les parents est situé sur la Rue des Seigneurs**, juste devant l'école.

Merci de votre collaboration.

Rappel : Absence des élèves

- Avisez-nous le **matin même ou en soirée, le plus tôt possible**, au secrétariat de l'école : **514 596-5730**
- Vous devez laisser un message complet sur la boîte vocale
Nom complet de l'enfant/ Groupe/ Raison de l'absence/ Numéro de téléphone pour vous rejoindre facilement
- Une **absence prévue pour un rendez-vous ou un départ hâtif en journée** doit être signalée à l'avance au titulaire par le biais de l'agenda ou d'un billet signé par les parents.

Rappels des mesures sanitaires mises en place par l'école

Le personnel de l'école continue à maintenir les mesures sanitaires et à faire quotidiennement des rappels aux enfants :

- Routine pour le lavage des mains et/ou désinfection
- Hygiène respiratoire quand on tousse
- Distanciation lorsqu'on circule seul, distanciation lorsqu'on croise un groupe
- Distanciation lorsqu'on attend peu importe où dans l'école et pastilles rouges au sol
- Flèches au sol
- Couvre-visage au 3^e cycle
- Tous les autres sujets en lien avec la pandémie qui viseraient à soutenir nos efforts collectifs

Merci pour votre collaboration afin de poursuivre ensemble ces rappels à faire à vos enfants.

IMPORTANT : Bien vouloir aussi rappeler à tous les enfants qui arrivent ou quittent seuls sans la présence d'un parent que **la distanciation est toujours de mise et importante lorsqu'on quitte l'école sur le chemin du retour...**

Collations à l'école

Merci aux enseignantes bénévoles de notre comité *Collations* qui ont adapté cette année un fonctionnement sécuritaire pour la distribution des collations afin d'offrir aux enfants une collation saine et soutenante à tous les matins. Toutes les collations offertes aux enfants sont en portion individuelle et la manipulation est limitée et assurée de façon sécuritaire. Les collations nous proviennent du CSSDM (*Opération Solidarité*) ainsi que du *Club des petits déjeuners (formule Collation)*. Un énorme merci à tous ceux qui contribuent à ce soutien pour nos élèves! 😊

Manipulation du masque pour les élèves du 3^e cycle

Voici un rappel des mesures que doit prendre l'élève pour assurer la **manipulation sécuritaire du couvre-visage** :

- Avant de manipuler son couvre-visage, l'élève doit se laver ou se désinfecter les mains.
- La manipulation du couvre-visage doit se faire uniquement par les élastiques ou les ficelles.
- Lorsqu'il enlève son couvre-visage, l'élève doit replier les côtés intérieurs l'un sur l'autre et le ranger dans un sac propre. Il pourra le remettre par la suite, en évitant de toucher l'extérieur du couvre-visage.
- Le couvre-visage doit être porté correctement pour bien couvrir le nez et la bouche.
- Il faut faire attention de ne pas toucher l'intérieur ni l'extérieur du couvre-visage et de ne jamais entreposer un couvre-visage souillé avec un couvre-visage propre.
- Il importe également que l'élève ne porte pas un couvre-visage à l'envers ou encore un couvre-visage ayant été porté par quelqu'un d'autre.

Peut-on accueillir des organismes dans les classes ou l'école?

Les visiteurs de différents organismes communautaires reprennent certaines activités à notre école en accord avec les directives ministérielles :

Ils sont tenus de se conformer aux règles sanitaires mises en place par l'école.

Bon retour et bienvenue dans certaines classes aux *Scientifines*, à la *Ruelle de l'Avenir*, aux animations *Livre dans la rue!*

Monsieur Mitu, notre policier communautaire, reprendra aussi au courant de l'année scolaire certains ateliers entre autre avec les classes du 3^e cycle afin de sensibiliser les élèves sur différents sujets.

Maladie à Coronavirus / Pandémie de la COVID-19

Pour toutes questions en lien avec la *Maladie à Coronavirus / Pandémie de la COVID-19*, voici un lien du *Gouvernement du Québec* qui répondra à plusieurs de vos questions :

- Site Internet :

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

- Pour joindre la Santé Publique par téléphone :

514 644-4545 (Montréal)

1 877 644-4545 (sans frais)

Bon mois d'octobre à vous tous!

Martine Ouellet

Directrice

École De la Petite-Bourgogne